

Réseau
Compost
Citoyen



Grand Est

**Le compostage,
une solution à mettre en oeuvre
pour gérer ses biodéchets.**

Le Réseau Compost Citoyen Grand Est : nos objectifs

Promouvoir la réduction et la valorisation des **BIODÉCHETS**



Prévention

Réduire le gaspillage alimentaire



Faire une liste de courses



Bien conserver



Ajuster les portions



Cuisiner et transformer les restes



Espèces à croissance lente (tailles limitées)



Relever la hauteur de tonte



Choisir des plantes adaptées au climat



Laisser des zones de prairies

Concevoir un jardin facile à entretenir

ÉVITER
Pour gagner du temps, de l'argent, et préserver les ressources

Gestion de proximité

VALORISER SUR PLACE

Pour éviter le transport et assurer un retour au sol de qualité

Compostage domestique



Compostage autonome en établissement*

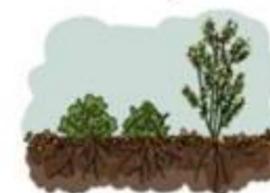


Compostage partagé



* Établissements scolaires, EHPAD, commerces, restaurants, établissements médicaux, ...

Paillage



Tonte mulching



Haie sèche



Stockage en tas



Rassembler et accompagner les acteurs engagés dans ces actions à l'échelle du Grand Est et les représenter

Le Réseau Compost Citoyen Grand Est : nos actions

Notre réseau s'est fixé pour missions



d'**informer**
le grand public



d'**outiller**
ses adhérents



de **fédérer**
ses adhérents

et mobilise différents outils :



des lettres
d'info



des fiches
pratiques



des webinaires



des temps d'échange
(journée techniques,
séminaire...)



un logiciel de suivi
de projet



La Prévention et Gestion de proximité des biodéchets

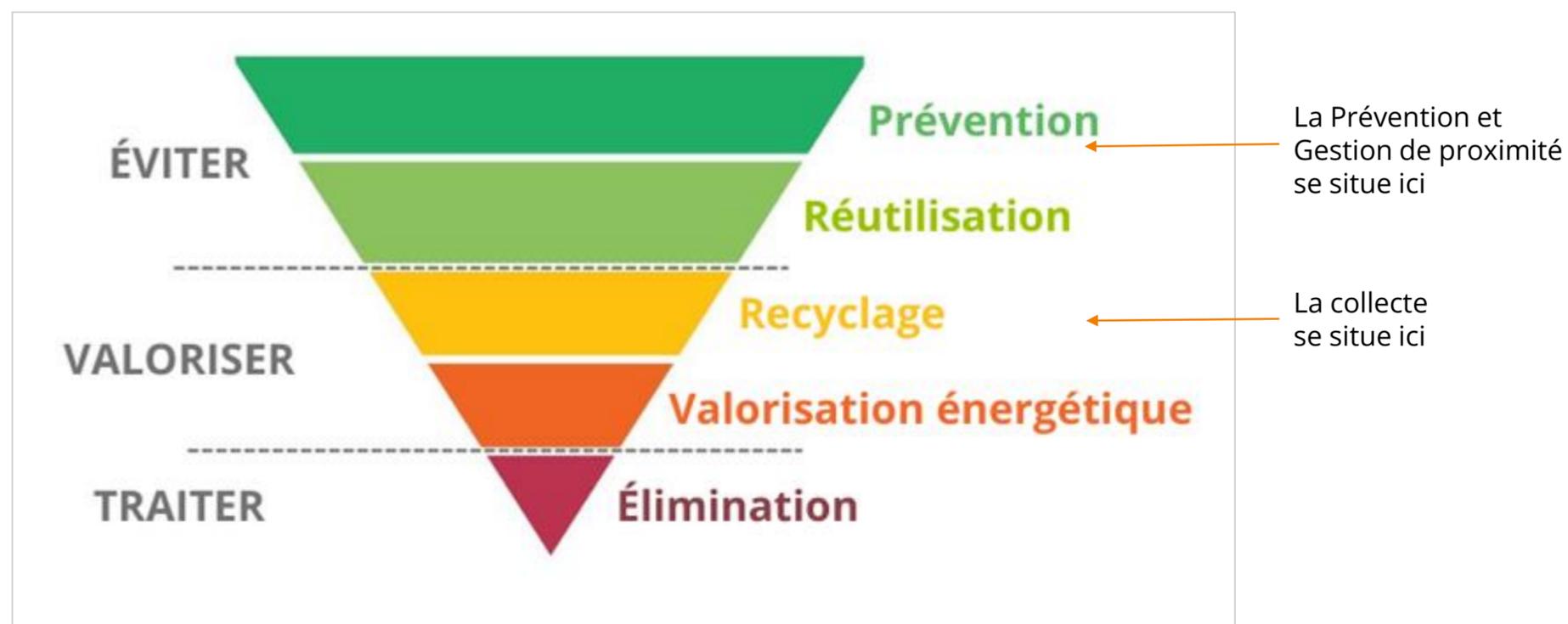
est la 1^{ère} solution à mettre en oeuvre dans le cadre de l'obligation du tri à la source des biodéchets :

→ elle génère des impacts sociaux, économiques et environnementaux positifs

→ elle permet de respecter l'obligation liée à la hiérarchie du traitement des déchets

→ elle permet de contribuer aux engagements nationaux

→ elle permet aux habitants d'avoir une action concrète dans le cadre de la lutte contre le changement climatique

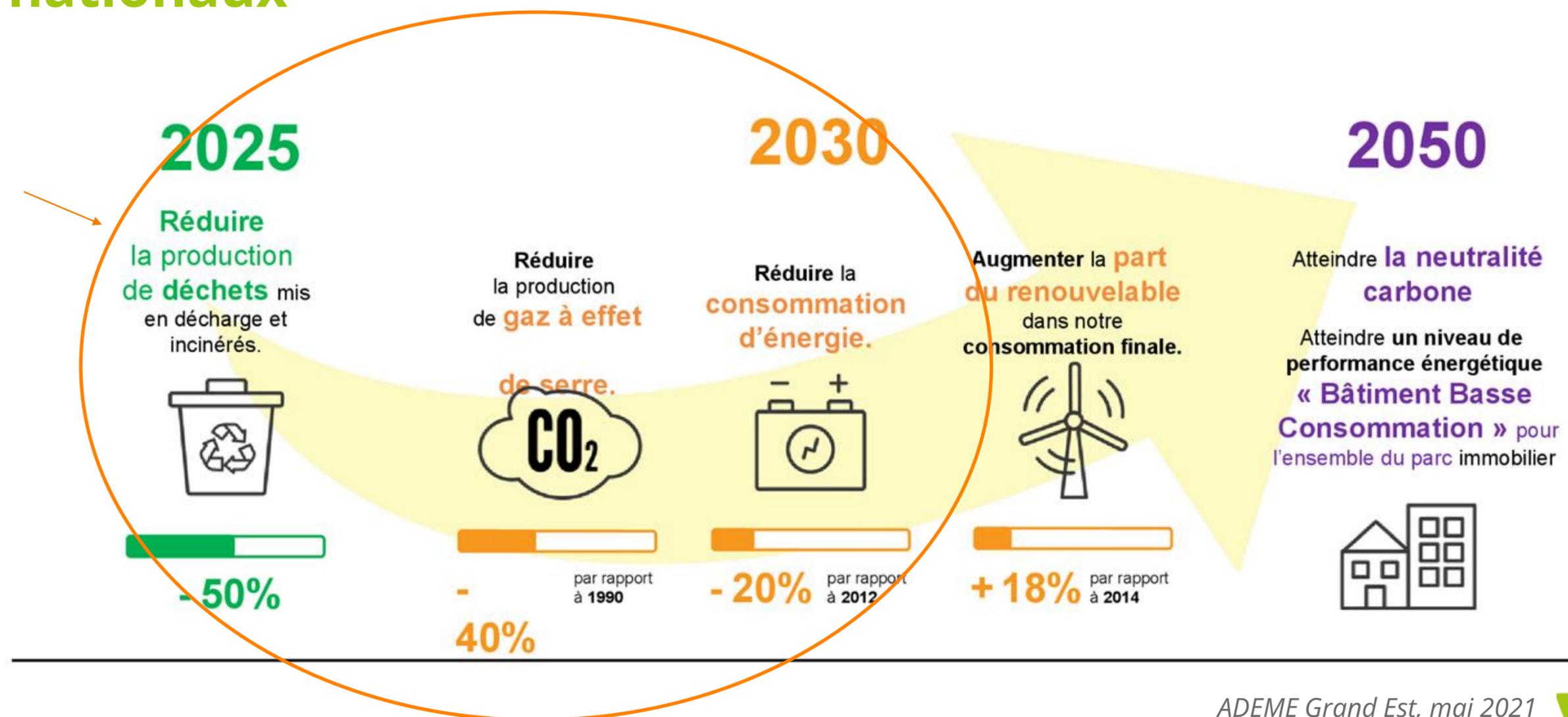


Échelle de Lansink



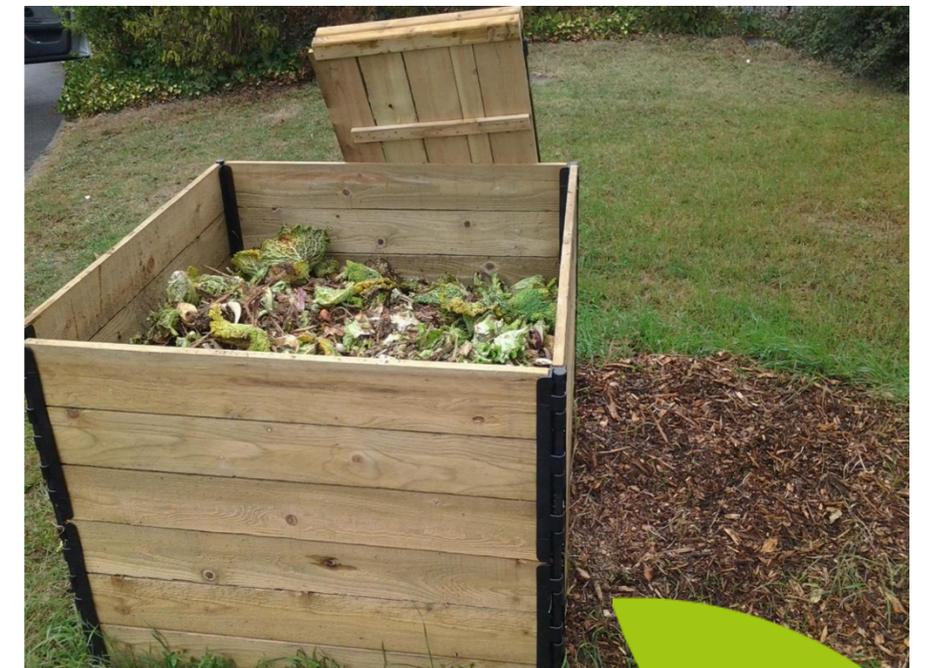
Des enjeux nationaux

Contributions de la Prévention et de la Gestion de proximité des biodéchets



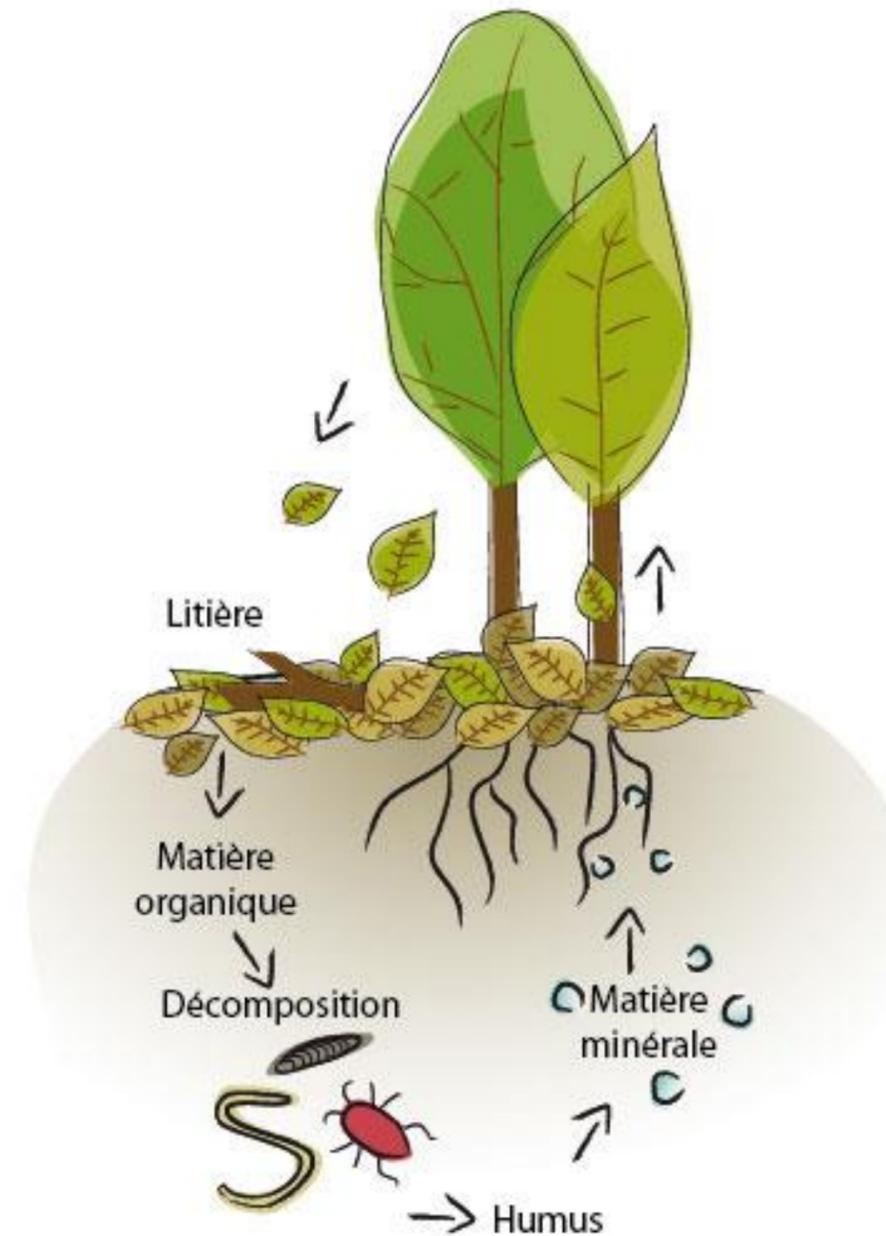
Le compostage

- ✓ un processus de transformation biologique de la matière organique
- ✓ la transformation est réalisée grâce aux micro organismes en présence d'eau et d'air
- ✓ le compost est le résultat du compostage
- ✓ le compost est un composé stable hygiénique, comparable à l'humus dans la nature (on parle « d'humification ») .



Concrètement

- ✓ peu importe le contenant, bois, plastique, pas de contenant
- ✓ respecter les proportions : 1 portion de déchets de cuisine ou de table + l'équivalent du $\frac{1}{3}$ ou de la $\frac{1}{2}$ en volume de matière structurante
- ✓ brasser les matières régulièrement
- ✓ laisser "maturer" le tout (sans de nouveaux ajouts), pendant 6 mois
- ✓ le compost est prêt à retourner au sol



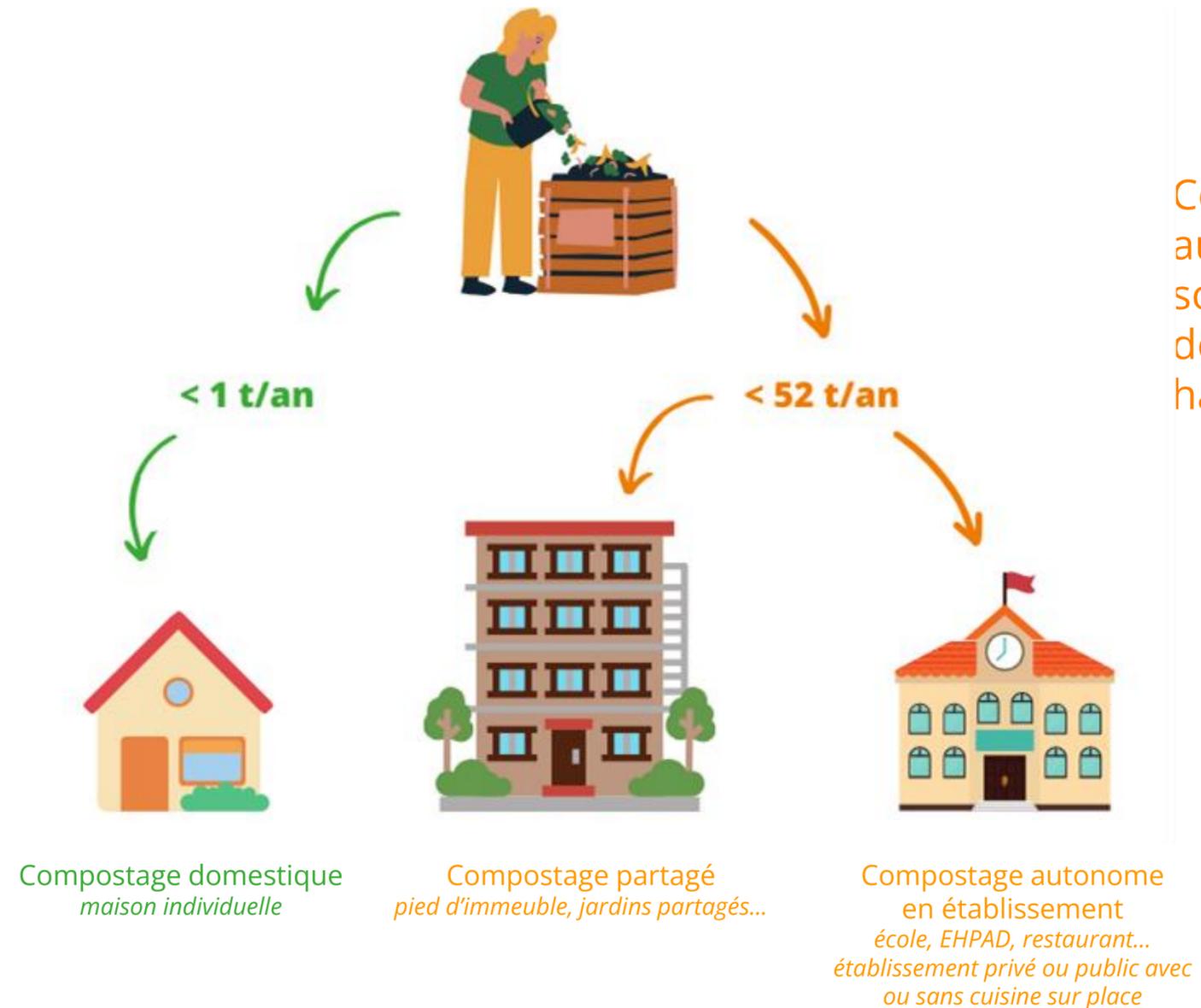
On reproduit ce qui se passe dans une forêt.

<https://ecolesaintjoseph65.blogspot.com/2018/01/le-cycle-de-la-matiere.html>

Les solutions de compostage dans le cadre de la gestion de proximité

Une fois les actions de prévention réalisées pour diminuer les flux de biodéchets dans les Déchets Ménagers et Assimilés, vient l'action de nouvelle gestion de ces biodéchets.

L'action la plus responsable possible étant le compostage avec le principe du retour à la terre.



Ce type de projet contribue au renforcement du lien social en créant un lieu de rencontre pour les habitants

Compostage domestique

Principe :

chez les particuliers
avec ou sans l'aide de la
collectivité.

Matériel / méthode possible

- composteur individuel
- composteur rotatif
- lombricompostage
- tondeuse broyeuse
- compostage en tas
- fourche...

Production de biodéchets

< 1t / an

Moyennes française (2021)* :

- production de 125 kg/hab/an de biodéchets
- 40 % du contenu de la poubelle OMR

Résultats possible

Moyennes française (2021)* :

- déchets de cuisine gérés à domicile \approx 40 kg/hab./an pour 25 % des Français soit \approx 620 000 tonnes/ an
- déchets verts gérés à domicile \approx entre 4,5 et 5 millions de tonnes.



Compostage domestique : les soutiens possibles de la collectivité

- Distribution de composteur (gratuitement ou à tarif préférentiel) ou aide à l'achat
→ levier efficace si la distribution/le versement de l'aide financière est accompagné d'une initiation.
- Information par de la communication (guide, stand d'information lors de manifestations, réseaux sociaux...).
- Organiser la mise à disposition de broyat : broyage en déchèterie, campagne de broyage des déchets verts, mutualisation de broyeur, aide à l'achat...
- *Pour aller plus loin* : vérifier le bon usage du composteur et octroyer une aide financière (si maîtrise de la facturation)
- Il est possible de faire le lien avec d'autres engagements de la collectivité : en faveur de la biodiversité, zéro pesticide, PLPDMA, PCAET... Parler jardin plutôt que déchets pour être facilitant.

Point de vigilance



→ En zone rurale, ne pas partir du postulat que les gens savent composter...

→ Nécessite des ressources humaines **formées** pour accompagner les habitants



Compostage partagé

Principe :
les habitants prennent
en charge tout ou une
partie de l'installation et
de la gestion du site

Matériel / méthode possible

- 3 bacs minimum (taille à évaluer selon les quantités des apports)
- apport en matière sèche garantie
- outils pour la gestion du composteur, bioseaux...

Production de biodéchets

< 52t / an

Plusieurs modes de gestion
possibles :

- uniquement par les habitants
- en régie par la collectivité
- en sous-traitance *via* une structure du territoire
- mixte habitants/régie/sous-traitant

Cadre légal

Circulaire du 13/12/2012
Arrêté ministériel du
09/04/2018 et sa note
d'accompagnement

- nécessité d'une structure responsable du site
- supervision par un maître composteur / plusieurs référents de site formés
- tenue d'un registre de suivi et réalisation d'un bilan annuel
- approvisionnement en matière sèche consolidé
- présence de signalétique
- usage local du compost



Compostage partagé: les soutiens possibles de la collectivité

- La collectivité doit être facilitatrice et accompagner l'engagement citoyen
- Mise à disposition du matériel, de l'espace publique... aide dans les démarches
- Animer le réseau de Référent et Guide
- Ne pas négliger le lien social créé : accompagner/faciliter les dynamiques qui pourraient en découler (création de jardin partagé...)
- Communiquer sur le dispositif
- Garantir la disponibilité du broyat
- il est possible de faire le lien avec d'autres engagements de la collectivité : en faveur de la biodiversité, PLPDMA, PCAET...

Point de vigilance



→ des consignes claires : tout ce qui est organique se composte !

→ animer un réseau de référents est un travail à part entière (temps dédié ou prestataire)



Compostage autonome en établissement

Principe :
habitat collectif, écoles,
EHPAD

Matériel / méthode possible

- 3 bacs minimum (taille à évaluer selon les quantités des apports)
- apport en matière sèche garantie
- outils pour la gestion du composteur et le tri des biodéchets

Production de biodéchets
< 52t / an

- production de 125 kg/hab/an de biodéchets
- 40 % du contenu de la poubelle OMR

Cadre légal

Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECC)

- obligation du tri à la source pour tous au 31/12/2023
- obligation pour les producteurs de + 5t/an dès le 1^{er} janvier 2023
- les biodéchets triés à la source doivent être valorisés soit sur place (compostage de proximité), soit après une collecte séparée des biodéchets en unité agréée



Compostage autonome en établissement: les soutiens possibles de la collectivité

- Avant toutes installations de sites, une action de lutte contre le gaspillage alimentaire doit être menée, ce qui évitera les surdimensionnement de site
- La collectivité peut être facilitatrice et accompagner les démarches, la formation
- Bien intégrer l'installation du site dans une démarche d'établissement : fédérer l'ensemble du personnel : c'est une démarche qui s'inscrit dans le temps
- S'assurer de la disponibilité du broyat
- Il est possible de faire le lien avec d'autres engagements de la collectivité : en faveur de la biodiversité, PLPDMA, PAT, PCAET...

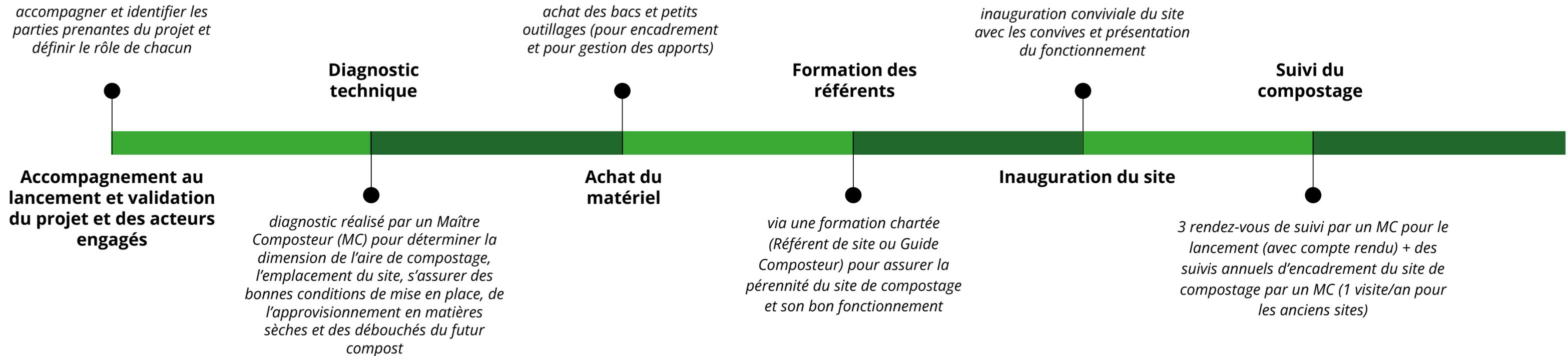
Point de vigilance



→ prendre en compte l'action dans les fiches de postes des salariés en charge du site

→ penser à prévenir les éventuels troubles musculo-squelettiques

Compostage partagé ou autonome en établissement, les étapes à suivre



Site en pied d'immeuble
(7950 L)
(environ 50 foyers)



Site de quartier / en établissement (1 300L)
(+ gros volume, + de suivis au démarrage)
*(environ 150 foyers)

Chalet de compostage "ouvert" - le Compost'Cabana de THAON-LES-VOSGES
(Vosges)



Chalet de compostage fermé - Besançon
(Franche Comté)



Composter les biodéchets

- ↪ Maîtriser les **coûts** →
 - ↘ des coûts de traitement
 - ↘ des coûts de transport
 - ↘ utilisation de la ressource en eau, en énergie...
- ↪ Limiter l'**empreinte carbone** →
 - ↘ des émissions de gaz à effet de serre liées au transport et au traitement des déchets
- ↪ Favoriser l'**implication citoyenne** →
 - permettre à chacun·e de se réappropriier ses déchets et sa compréhension de leur traitement
 - donner des moyens d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique
 - fédérer autour de projets porteur de sens
- ↪ Favoriser l'**aggradation des sols** →
 - aggradation des sols avec le principe du retour à la terre de la matière organique
 - ↘ pollution des sols, de l'air et des eaux
- ↪ Création d'**emplois non délocalisables**

éco-exemplarité de
la collectivité ou de
l'établissement
(public ou privé)



Découvrez dans le [replay du webinaire](#) sur "Objectif 2024, les collectivités s'engagent dans le compostage !" :

- le compostage partagé dans une communauté d'agglomération (57)

- le compostage partagé dans une métropole (21)

- ...



Conclusion

Les ressources mises à disposition par le RCC GE

Documents proposés par le RCC GE et les autres réseaux régionaux

Prévention et gestion de proximité des biodéchets

- [Fiche technique](#) : Prévention et gestion de proximité des biodéchets et politiques publiques
- [Outil d'aide à la décision](#) : Les coûts de la PG-prox

Lutte contre le gaspillage alimentaire

https://grandest.reseaucompost.org/actions/lire:lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-et-compostage-en-etablissement_97

avec notamment :

- [Webinaires](#) :
 - Les coûts de la lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Le compostage en sortie de restauration collective
 - La gestion des biodéchets pour les métiers de bouche
- [Fiches pratiques](#)
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Gaspillage alimentaire en restauration collective
- [Outils de sensibilisation "contenus prêts à l'emploi"](#) : 22 textes pour communiquer sur la thématique auprès du grand public (*réservés aux adhérents*)



Quels sont les coûts induits par les projets liés à la Prévention et la Gestion de Proximité des biodéchets (PG-PROX) ?

Le tri à la source et la valorisation des biodéchets deviennent obligatoires au 31 décembre 2023 selon la loi AGEC de 2020.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, les collectivités doivent miser sur la prévention et peuvent déployer des actions des gestions de proximité. Le Réseau Compost Citoyen, les observatoires régionaux et l'ADEME ont ainsi commencé à travailler de manière plus approfondie sur le sujet des coûts liés à la PG-prox.

Pour contribuer à cette connaissance, le Réseau Compost Citoyen Grand Est a proposé un état des lieux des coûts induits par ces projets à l'occasion de 3 webinaires thématiques à destination des élus et décideurs animés entre septembre 2022 et juin 2023.

Ce document est une **synthèse des principaux coûts** à prendre en compte dans les projets PG-PROX.

Compostage domestique	page 2
Compostage partagé (pied d'immeuble, quartier, entreprise)	page 3
Lutte contre le gaspillage alimentaire	page 4
Compostage Autonome en Etablissement	page 7
Gestion des espaces verts et de leurs déchets	page 8



Prévenir les déchets verts

https://grandest.reseaucompost.org/actions/lire:jardins-et-dechets-verts_95

avec notamment :

- [Webinaires](#) :
 - Les coûts de gestion des espaces verts et de leurs déchets
 - Répondre à la problématique déchets verts par la PG-PROX
 - Pour une filière broyat
- [Fiches pratiques](#) :
 - Les déchets verts – comment les réduire
 - La vie du sol
 - Broyat / Broyage
 - La gestion écologique des espaces verts
 - Jardinage au naturel
 - Coûts de la PG-prox, outil d'aide à la décision
- [Outils de sensibilisation “contenus prêts à l’emploi”](#) : 11 textes pour communiquer sur la thématique auprès du grand public (*réservés aux adhérents*)



FICHES PRATIQUES Grand Est

Les déchets verts

Un déchet vert désigne « tout déchet issu de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics ou privés... »

FICHES PRATIQUES Grand Est

Le compost, une richesse pour le sol !

Le compost est le résultat d'un processus de dégradation de la matière organique en un substrat stable et riche en éléments nutritifs.

FICHES PRATIQUES Grand Est

Broyat - broyage

Le broyat de végétaux, issu du broyage des branchages, peut être utilisé comme paillage au pied des massifs, au jardin ou comme élément carboné pour équilibrer votre compost.



Le compostage sous toutes ses formes

https://grandest.reseaucompost.org/actions/lire:compostage-domestique-et-partage_96

- Webinaires :

- Le compostage sans tabou
- Les coûts de la PG-PROX partie 1 : le compostage
- 2024 Les collectivités s'engagent dans le compostage !
- Compostage partagé : réussir sur la durée
- Bailleurs sociaux et compostage

- Fiches pratiques :

Compostage domestique :

- Le compostage ou l'art d'utiliser ses déchets
- Ce qui se composte
- Utilisation du compost
- Le lombricompostage
- Toilettes sèches et compostage : B-A-BA et ressources

- Outils de sensibilisation "contenus prêts à l'emploi" : 22 textes pour communiquer sur la thématique auprès du grand public (réservés aux adhérents)



Compostage partagé :

- Animer un territoire sur le compostage de proximité
- Le matériel essentiel au compostage partagé
- Les apports carnés en compostage partagé
- Cimetières verts : renaturation et compostage
- Coûts de la PG-prox, outil d'aide à la décision

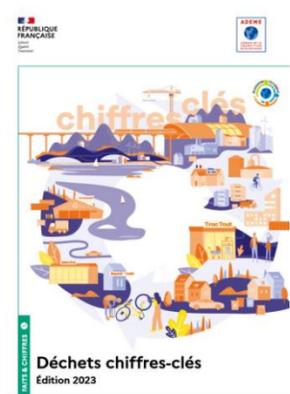
Les ressources proposées par l'ADEME



[Évaluation des différents systèmes de traitement de proximité des biodéchets](#)

Une étude comparative des différents systèmes (disponibles sur le marché) de gestion de proximité des biodéchets afin de mieux comprendre leur procédés et la valeur agronomique des matières produites (Juin 2023). Étude qui compare un composteur en bac, un composteur rotatif, un lombricomposteur, deux « digesteurs », un déshydrateur et un bokashi, et ses résultats.

Découvrez 
l'article
[sur le site du
RCC GE.](#)



[Déchets Chiffres-clés - Édition 2023](#), Référence : 011982

La gestion des déchets représente des enjeux majeurs tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires que de la nécessaire préservation des ressources. Cette nouvelle édition 2023 des chiffres-clés Déchets présente les principales données sur la production, la collecte, le traitement et l'économie des déchets.



[Infos ADEME - novembre 2021](#)

Dossier Biodéchets : objectif 2023 ! Tri des biodéchets pourquoi s'y préparer dès maintenant ? - A chaque collectivité son panel de solutions - ConcertO le tri en bonne intelligence - Compost In Situ, le compostage dans le champ d'à côté.



D'autres outils

- [Document source](#) : **Le PRPGD**



L'avenir des déchets passe par la Région

Le PRPGD, c'est quoi ?

Prévu comme un volet du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), le PRPGD relève d'une nouvelle compétence de la Région et a été élaboré en concertation avec les acteurs concernés, membres de la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) :

- la Région Grand Est, l'État, les collectivités, les organismes publics,
- les entreprises, les éco-organismes,
- les associations agréées de protection de l'environnement,
- les exploitants d'installations de gestion de déchets et leurs fédérations professionnelles

- Les ressources de la [DRAAF Grand Est](#) (Lutte contre le gaspillage alimentaire, écophyto...)



Dans TOUS les cas :

Miser sur la **sensibilisation** des habitants : stands, événements, éco-défis, communications diverses (*affichage, presse, articles site internet, réseaux sociaux et bulletins (inter-communaux)*) et sur la **formation**.

=> c'est investir dans un **CHANGEMENT de comportement DURABLE**



Merci pour votre attention !

coordination : **Elsa DISTEL** - 07 67 84 26 50 / **Eric CHARTON**
contact@reseaucompost-grandest.org

Réseau Compost Citoyen Grand Est
adresse postale : 1 rue Lothaire 67150 ERSTEIN
adresse siège : 33A rue de la Tour 67200 STRASBOURG
<https://grandest.reseaucompost.org/>
[Facebook](#) - [linkedin](#) - [CollEctif](#)

Avec le soutien de

**climaxion**
anticiper • économiser • valoriser

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ADEME**

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

La Région
Grand Est

**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**